

Date de convocation

20/02/2026

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 11

Nombre d'absents excusés : 1

Nombre de pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt-six, le six mars, à dix-huit heures,

Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

Monsieur ISSALYS Florian été élu secrétaire de séance

Présents : BAYOL Dorian, BOUTONNET Nicolas, CALMELS Bernard, FUERTES Geneviève, ISSALYS Florian, MAZIERE Benoit, POUGET Joël, RIPOLL Marie-Anne, SOULIE Aline, THERON Camille, VABRE Philippe.**Absents excusés** : ESTIVALS Ludovic procuration donnée à MAZIERE Benoit**DEL2026-02** **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22/12/2025**

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve le compte rendu de la séance du 22 décembre 2025.

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS ISSALYS Florian




Certifié exécutoire par affichage du 09/03/2026
et envoi à la Préfecture